



Communiqué - Brittany Ferries : Une étude indépendante met en lumière l'impact réel des émissions de gaz à effet de serre

05 septembre 2025 - 10h00



Réalisée sur une période de 12 mois en collaboration avec l'ADEME, et grâce au concours de Brittany Ferries, cette étude indépendante révèle que les émissions de méthane non brûlées (méthane slip) sont près de 50 % inférieures aux valeurs par défaut établies dans la réglementation européenne relative aux émissions des navires.

Brittany Ferries réaffirme son engagement de transparence et de responsabilité en matière d'émissions de gaz à effet de serre issues du transport maritime. L'entreprise souligne toutefois l'importance de fonder les déclarations réglementaires de ces émissions sur des mesures réelles et actuelles des émissions, plutôt que sur des estimations par défaut potentiellement dépassées.

« Les règles doivent refléter la réalité »

La position de la Compagnie maritime fait suite à la publication d'une étude indépendante réalisée par l'ESTACA (www.estaca.fr) à la demande de l'ADEME pour laquelle les émissions atmosphériques du navire GNL Salamanca ont été étudiées.

Les résultats montrent de manière indiscutable que les émissions de méthane sont inférieures de 50% aux valeurs, par défaut, instaurées dans les cadres réglementaires actuels du système ETS européen (échange de quota d'émission) et de l'OMI (Organisation Maritime Internationale).

L'étude, dirigée par Benoît Sagot, enseignant-chercheur à l'ESTACA (école d'ingénieurs spécialisée dans les mobilités durables), et publiée sur le site de l'ADEME, a récemment donné lieu à un article dans le Journal of Marine Science and Engineering. Elle s'appuie sur des mesures directes effectuées sur les lignes Rosslare-Bilbao et Rosslare-Cherbourg. Elle conclut à un taux annuel moyen de méthane slip de 1,57 %, nettement inférieur aux valeurs réglementaires par défaut (jusqu'à 3,5 %).

« Nous soutenons pleinement le principe de responsabilité environnementale. Mais les règles doivent refléter la réalité. Les données scientifiques dont nous disposons aujourd'hui montrent que les émissions réelles de nos navires GNL sont significativement plus faibles que prévu. Cela devrait logiquement être pris en compte dans nos déclarations réglementaires », déclare **Christophe Mathieu, directeur général de Brittany Ferries.**

« Nous considérons ces résultats comme une base solide pour apporter des outils méthodologiques adaptés aux régulateurs européens et internationaux », poursuit *Christophe Mathieu.* *« L'objectif n'est pas d'éviter notre part de responsabilité, mais de veiller à ce que les efforts réels fournis par les armateurs en faveur de la transition écologique soient reconnus à leur juste valeur. »*



Depuis 2023, 5 nouveaux navires ont rejoint la flotte Brittany Ferries. Deux propulsés au GNL (gaz naturel liquifié) et deux unités hybrides GNL/électrique.

Des politiques incitatives plutôt que dissuasives

Brittany Ferries se réjouit d'avoir contribué à cette étude en collaboration avec l'ADEME (Agence de la transition écologique), et invite les autorités compétentes à prendre en compte ces conclusions dans les révisions à venir des réglementations liées aux émissions maritimes.

L'article publié dans le Journal of Marine Science and Engineering est disponible ici :

<https://www.mdpi.com/2077-1312/13/7/1379>

L'entreprise reste ouverte à toute initiative visant à approfondir ou à reproduire ces résultats dans un esprit de transparence et de progrès collectif, tout en espérant que cette nouvelle base scientifique puisse contribuer à des politiques incitatives plutôt que dissuasives pour les technologies maritimes bas carbone.

À propos de Brittany Ferries

Acteur français majeur du transport maritime et premier employeur de marins français, Brittany Ferries joue un rôle prépondérant au service du développement économique et touristique des régions littorales qu'elle dessert en France, en France, au Royaume-Uni, à Guernesey, en Irlande et en Espagne. Impliquée dans une démarche environnementale forte, la compagnie poursuit le renouvellement d'une flotte forte de 14 navires. Entre 2023 et 2025, ce sont 5 nouvelles unités qui ont été mises en service, dont deux propulsés au GNL et deux unités hybrides GNL/Électrique.

Chiffres clés 2024

Chiffre d'affaires : 516,2 M€ - Emploi : 3 156 salariés dont 2 228 navigants (Equivalent plein temps) - Trafic passagers : 2 152 047 passagers - Volume fret : 161 826 unités - Retombées touristiques : 738 000 visiteurs uniques France, générant 8,9 millions de nuitées - 12 ports : Roscoff, Saint-Malo, Cherbourg, Caen, Le Havre, Plymouth, Portsmouth, Poole, Cork, Rosslare, Santander, Bilbao.